

**SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE
L'ADMINISTRATION DE LA MER**

Fédération Nationale de
l'Équipement et de
l'Environnement



Adhérent à l'Union
Générale des Fédérations
de Fonctionnaires

Le 11 juillet 2011

Bernard Meyzie
Directeur régional adjoint de
l'environnement, de l'aménagement et
du logement de Bretagne
10 rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 RENNES Cedex

Monsieur le directeur,

Nous prenons connaissance aujourd'hui de votre courrier du 5 juillet 2011 concernant les promotions des personnels maritimes.

Les dates que vous proposez pour l'harmonisation régionale sont beaucoup trop contraintes, alors même que le Pôle Support Intégré ne prévoit l'envoi des listes de promovables qu'à la mi-juillet.

En cette période de congés, les chefs de service ne peuvent raisonnablement préparer des propositions à vous envoyer le 24 août, sauf à les faire à la va-vite, ce qui est précisément le contraire de ce que prévoit la note "promotions" du 22 juin 2011 de Mme Eyssartier, qui demande à ses chefs de service "d'examiner la situation de tous les agents promovables et de les informer des principes de promotion".

Compte tenu de l'importance qu'attache la DRH "au plein exercice de la concertation avec les représentants du personnel au sein des services pour l'élaboration des promotions", nous sollicitons le report des dates prévues pour l'harmonisation régionale afin que l'administration puisse organiser sereinement la concertation locale prévue avec les organisations syndicales.

Nous vous rappelons qu'en 2010, les propositions de promotions des syndicats des gens de mer et des contrôleurs des affaires maritimes se sont faites sans concertation et qu'elles n'ont été remontées à la DREAL qu'au début du mois d'octobre. La date du 1er septembre 2011 paraît donc un peu anticipée pour des CAP qui auront lieu respectivement les 6 et 8 décembre 2011.

B GILBERT, F GOULO, MT JEZEQUEL, B MARCO, JF RICHARD, Y ROBIN, B STREIFF
représentants du SNPAM CGT en Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine et Morbihan

Copie : DDTM 29-22-35-56
Tous DML